

**CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE**

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) s'appliquent à toute commande de Produit(s) effectuée par un acheteur (Acheteur) auprès de MARECHAL Electric S.A.S. (Vendeur). Elles représentent les seules conditions contractuelles applicables, sauf dérogation explicitement acceptée par écrit par le Vendeur. La renonciation éventuelle de la part du Vendeur à une ou plusieurs clauses figurant aux présentes CGV est sans incidence sur la validité des autres clauses des présentes.

**EXÉCUTION COMMANDE :** En passant commande auprès du Vendeur, l'Acheteur qui reconnaît être un professionnel dans le négoce, l'utilisation, l'installation ou la maintenance de matériels électriques, reconnaît également avoir été pleinement informé des prix, des caractéristiques des Produits, de leurs modes d'installation, d'utilisation et de maintenance tels qu'ils figurent dans leurs modes d'emploi. Seules les commandes confirmées par un accusé de réception (AR) envoyé par le Vendeur sont réputées acceptées, y compris lorsque, préalablement, le Vendeur et l'Acheteur ont approuvé un schéma ou une instruction technique spécifique. Une fois confirmées par AR, elles ne peuvent être modifiées ou annulées sauf accord entre les parties. Toute autre modalité de commande doit faire l'objet d'un accord signé par les Parties. Les événements relevant de la force majeure telle que définie par la loi applicable déchargent le Vendeur de l'obligation de mettre à disposition les Produits aux conditions de l'AR. Ces conditions sont redéfinies après disparition desdits événements.

**LIVRAISON :** Sauf stipulation contraire dans l'AR, les Produits sont chargés et voyagent aux risques et périls de l'Acheteur dès leur mise à disposition à l'usine du Vendeur. Sauf mention contraire dans l'AR, les délais de livraison ne sont donnés qu'à titre indicatif. L'Acheteur ne peut se prévaloir d'un retard de livraison pour annuler la vente, refuser les Produits ou réclamer une indemnité. Des frais, notamment de stockage, peuvent être facturés en cas de retard de livraison imputable à l'Acheteur.

**PRIX :** Les prix indiqués sur les offres sont communiqués à titre indicatif. Seule une confirmation de commande par AR engage le Vendeur sur le prix. Le prix s'entend pour des Produits dans un emballage standard. Les frais de livraison, de certification ou d'emballage spécifiques sont facturés en plus. Un montant forfaitaire supplémentaire est facturé au titre des frais de gestion pour toute commande inférieure ou égale à 500 euros.

**CONDITIONS DE PAIEMENT :** Les paiements sont dus aux échéances et selon les modes prévus dans la facture. En cas de retard de paiement, les sommes échues et non réglées portent de plein droit intérêt, sans mise en demeure préalable, au taux de refinancement de la Banque Centrale Européenne majoré de 10 points de pourcentage, conformément aux dispositions de la loi. En outre, l'Acheteur est redevable d'une indemnité pour les frais de recouvrement supportés par le Vendeur dont le montant ne saurait être inférieur à celui prévu par la loi. En aucun cas le paiement des factures ne peut être retenu. Le Vendeur se réserve le droit de suspendre l'exécution de ses propres obligations jusqu'au complet paiement des sommes dues par l'Acheteur.

**RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ :** Le transfert de propriété des Produits vendus n'est effectif qu'après paiement complet des sommes dues au titre des factures. A compter de leur livraison, l'Acheteur assume tous les risques liés à la possession, la garde et/ou l'utilisation des Produits.

**GARANTIE :** Pendant 1 an à compter de la date de facturation, le Vendeur s'engage à réparer ou à remplacer, à sa discrétion, tout Produit affecté d'un défaut de conception ou de fabrication apparu dans le cadre d'un usage dans le strict respect des consignes issues du mode d'emploi. La présente garantie est exclusive de tout autre remède, y compris les dommages-intérêts et la garantie des vices cachés. Le Vendeur ne fournit aucune garantie en ce qui concerne l'aptitude des Produits à atteindre des performances que l'Acheteur s'est fixées. Aucun retour du Produit n'est accepté sans accord préalable écrit du Vendeur, qui en fixe les conditions.

**RESPONSABILITÉ :** La responsabilité du Vendeur ne peut être engagée et aucune garantie ne peut être appelée si l'Acheteur ou un tiers a altéré le Produit, y compris son marquage ou étiquetage, ou si le mode de stockage, d'utilisation, d'installation ou de maintenance des Produits n'est pas conforme aux normes applicables et au mode d'emploi du Produit. De plus, la responsabilité du Vendeur ne pourra être engagée et le marquage CE sera invalidé, dans le cas où des appareils de la marque MARECHAL® seraient associés à des appareils ou pièces détachées d'autres marques. En toutes hypothèses, la responsabilité du Vendeur est strictement limitée au montant hors taxes des Produits de la commande concernée quels que soient les causes, l'objet ou le fondement de la réclamation. En aucun cas, le Vendeur n'est tenu responsable des dommages indirects ou immatériels éventuellement subis par l'Acheteur, tels que, notamment, perte d'affaires, de production ou de profit.

**PROTECTION DES DONNÉES :** Les données personnelles collectées par le Vendeur dans le cadre de la commande sont traitées comme des données confidentielles, dans le respect de la politique de confidentialité du Groupe Marechal Electric telle que publiée sur son site internet ([www.marechal.com](http://www.marechal.com)).

**LOI APPLICABLE :** Les lois et règlements de la France et de l'Union Européenne s'appliquent au présent contrat. La Convention de Vienne sur la vente internationale de marchandises ne s'applique pas. Tout litige est de la compétence exclusive du Tribunal de Commerce de Créteil (France) y compris en cas de pluralité de défendeurs ou d'appels en garantie.

**GENERAL TERMS AND CONDITIONS OF SALE**

The following General Terms and Conditions of Sale (T&Cs) apply to any order of Product(s) placed by a purchaser (Purchaser) with MARECHAL Electric SAS, (Seller). They constitute the sole and exclusive terms governing the contract, unless expressly varied in writing by the Seller. Any waiver by the Seller of one or more of the terms and conditions contained in these T&Cs shall not affect the validity of the other terms and conditions contained herein.

**EXECUTION:** By placing an order with the Seller, the Purchaser, who acknowledges being a professional in the trade, use, installation, or maintenance of electrical equipment, also acknowledges having been fully informed of the prices, characteristics of the Products, their installation, use, and maintenance instructions as they may appear in their instruction manuals. Only orders confirmed by an order acknowledgement (OA) sent by the Seller shall be deemed accepted, including where the Seller and the Purchaser have previously agreed on a specific drawing or technical instruction. Orders confirmed by OA cannot be modified or cancelled unless agreed by both parties. Any alternative ordering arrangements must be the subject of an agreement signed by the Parties. Any event qualifying as force majeure under the applicable law, shall relieve the Seller of the obligation to make the Products available under the terms of the OA. These terms will be redefined after the said events have ceased.

**DELIVERY:** Unless otherwise stipulated in the OA, the Products are loaded and shall be transported at the Purchaser's risk as soon as they are made available to the Purchaser at the Seller's plant. Unless otherwise stipulated in the OA, delivery times are given only as an estimate. The Purchaser may not use a delay in delivery to cancel the sale, refuse the Products or claim compensation. Costs, including storage fees, may be charged in case of late delivery caused by the Purchaser.

**PRICES:** The prices stated in quotations are given for information only. Only an order confirmation by OA shall bind the Seller as to the price. The price is for Products in standard packaging. Delivery, certification, or specific packaging costs will be charged in addition. An additional flat-rate amount will be charged as management fees for any order equal to 500 euros or less.

**PAYMENT TERMS:** Payments shall be due in accordance with the terms of the invoice. In the event of late payment, the amounts due and not paid shall automatically accrue interest, without prior notice, at the refinancing rate of the European Central Bank plus 10 percentage points, in accordance with applicable law. In addition, the Purchaser shall be liable for compensation for recovery costs incurred by the Seller, which shall not be less than the minimum amount provided for by law. Under no circumstances may the payment of invoices be withheld. The Seller reserves the right to suspend performance of its obligations until full payment of all sums due by the Purchaser has been received.

**RETENTION OF TITLE:** Title to the Products shall pass only upon full payment of the sums due under the invoices. As of their delivery, the Purchaser assumes all risks related to the possession, custody and/or use of the Products.

**WARRANTY:** For a period of one year from the date of invoice, the Seller undertakes, at its discretion, to repair or replace any Product affected by a design or manufacturing defect arising under normal use in strict compliance with the instructions. This warranty is exclusive of any other remedy, including damages and any implied warranties. The Seller gives no warranty as to the suitability of the Products for any specific performance objectives set by the Purchaser. No Product may be returned without the Seller's prior written consent, which shall determine the applicable conditions.

**LIABILITY:** The Seller shall not be liable and no warranty shall apply if the Purchaser or any third party has altered the Product, including its marking or labelling, or if the storage, use, installation or maintenance of the Products does not comply with applicable standards and the Product instructions. Furthermore, the Seller shall not be liable, and the CE marking shall be rendered invalid, where MARECHAL® products are used in combination with equipment or spare parts from other brands. In all circumstances, the Seller's liability shall be strictly limited to the net amount (excluding taxes) of the Products concerned by the order, regardless of the cause, subject matter or legal basis of the claim. Under no circumstances shall the Seller be liable for any indirect or consequential loss suffered by the Purchaser, including, but not limited to, loss of business, production or profit.

**DATA PROTECTION:** Personal data collected by the Seller in connection with the order shall be processed as confidential data, in accordance with the Marechal Electric Group's privacy policy as published on its website ([www.marechal.com](http://www.marechal.com)).

**APPLICABLE LAW:** This contract shall be governed by the laws and regulations of France and the European Union. The United Nations Convention on Contracts for the International Sale of Goods (CISG) shall not apply. Any dispute shall fall within the exclusive jurisdiction of the Commercial Court of Créteil (France), including in cases involving multiple defendants or third-party proceedings.